

À votre porte se trouve une richesse, un lieu de quiétude, rare et fragile : le marais de Marœuil. Vous le connaissez sûrement déjà ; il était notamment à l'honneur, samedi 6 avril 2013, à l'occasion de l'assemblée générale du Conservatoire. Nous allons vous le présenter sous un nouveau jour afin que vous puissiez mieux connaître son histoire et tout l'intérêt que la commune de Marœuil, propriétaire, et le Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais, gestionnaire, lui portent.

PRÉSENTATION DU MARAIS DE MARŒUIL

Situé au cœur de l'Artois-est sur la commune de Marœuil à l'ouest de la ville d'Arras, le marais couvre une superficie d'environ 20 hectares. Il s'étend de la source Sainte Bertille à l'ouest jusqu'à l'entrée du hameau de Louez à l'est. L'accès au site se fait par ces deux extrémités. Ce marais s'inscrit dans un secteur urbanisé, entre les communes de Marœuil au nord, Etrun à l'ouest, Duisans au sud et Arras et son agglomération à l'est. Cependant, l'environnement immédiat du site est essentiellement constitué de cultures, de prairies et de peupleraies.

Le marais de Marœuil appartient aux zones humides alluviales du bassin versant de la Scarpe amont. Il est entouré par des zones urbanisées et surtout agricoles.

Une part importante du site est occupée par des boisements naturels (aulnaies, frênaies, saulaies...) ou issus de plantations. Quelques boisements artificiels exclusivement constitués de peupliers sont présents dans la partie centrale du site et dans l'extrémité est.

Les zones dites « ouvertes », c'est-à-dire non boisées, sont présentes sur la partie nord et ouest du site. A l'extrémité ouest, deux prairies sont pâturées par des bovins.



Le boisement alluvial, part importante du marais de Marœuil



Parcours de 1 700 mètres

Légende	
espace forestier	sentier principal
espace ouvert	sentiers annexes
champs	fossés
terrain de pétanque	cours d'eau

Le système aquatique est une composante importante du marais. Trois rivières traversent, longent ou passent à proximité du site : la Scarpe (rivière principale) qui coupe le site en deux parts approximativement égales dans un axe ouest-est ; deux de ses affluents, le Ru et le Gy, sans oublier le ruisseau de la source Sainte-Bertille.

Toutes ces caractéristiques sont à l'origine de l'apparition d'une flore et d'une faune typiques des zones humides dont certaines espèces présentent un enjeu patrimonial* régional non négligeable.

*une espèce est dite patrimoniale quand elle est menacée, protégée ou rare. Le statut d'espèce patrimoniale n'est pas un statut légal. Il s'agit d'espèces que les scientifiques et les conservateurs estiment importantes d'un point de vue patrimonial, que ce soient pour des raisons écologiques, scientifiques ou culturelles.

L'originalité du site à l'échelle de la vallée est liée à la surface occupée par les boisements humides naturels. Typiques des fonds de vallées, ces boisements de saulaies, frênaies et aulnaies sont assez rares dans la région. Terre d'accueil pour une centaine d'espèces animales... zone de résidence permanente pour plus de cent trente plantes, le marais de Marœuil joue un rôle clé dans le maintien de la biodiversité. C'est un milieu rare avec un fort intérêt paysager et écologique. Beaucoup de marais de ce type ont été délaissés au profit de l'agriculture intensive, de l'urbanisation et des activités de loisirs. Les zones humides alluviales occupent aujourd'hui moins de 1 % du territoire du Nord - Pas-de-Calais et sont en régression de manière inquiétante en France.

RÉTROSPECTIVE DU MARAIS

- le marais pâturé : durant plusieurs siècles, le marais était un espace utilisé comme vaine pâture. À partir du début du XX^e siècle, l'activité agropastorale a nettement régressé pour laisser place dans un premier temps à un boisement naturel puis à la populiculture.
- le marais à peupliers : au milieu du XX^e siècle, le site a été principalement utilisé pour la populiculture, servant d'une part de bois de chauffage et d'autre part pour assécher le site, jugé selon les anciens habitants très marécageux et impraticable. Dans les années 70, cette pratique s'est intensifiée et le site a été utilisé comme décharge publique changeant totalement sa physionomie.
- le marais retrouvé : au début des années 2000, une partie des peupliers ont été abattus afin de retrouver les fonctions naturelles du marais et son paysage traditionnel. Ils sont remplacés par des aulnes et des saules, plus adaptés au milieu humide de ce cœur de nature. Aujourd'hui, le marais est un lieu de vie pour les habitants du village. Il permet des activités de loisirs comme la chasse, la pêche ou la promenade et la restauration d'une agriculture traditionnelle.



Le Ru



Secteur ouvert

actuellement la volonté de la commune est de préserver et d'améliorer la qualité écologique du site tout en conservant les usages traditionnels de la population locale (randonnée, pêche, chasse, pâture...).

LE RÔLE DU MARAIS

Le marais de Marœuil agit comme une véritable éponge en jouant le rôle de régulateur des crues. Il absorbe les excès d'eau, limitant ainsi les risques d'inondations en aval. En période plus sèche, il participe à la recharge des nappes souterraines et cours d'eau en restituant progressivement l'eau stockée.

La végétation du marais contribue quant à elle à la dépollution naturelle des eaux en consommant nitrates et phosphates.



Le long de la Scarpe
au marais de Marœuil

Le marais rend donc bon nombre de services mais c'est un écosystème fragile et il convient de le protéger.

Les zones humides font partie des milieux les plus riches biologiquement parlant, mais également les plus menacés. En France, on estime que les deux tiers de ces milieux ont été détruits au cours du 20^e siècle : intensification des pratiques agricoles, développement mal contrôlé de l'urbanisme et des activités de loisirs. Leur conservation est devenue une priorité. Dans la région, les zones humides alluviales occupent aujourd'hui moins de 1% du territoire.

Le Conservatoire d'espaces naturels, suite à la confiance accordée par la commune de Marœuil, s'est fixé un objectif : concilier préservation du marais et sensibilisation du public.



ZOOM SUR QUELQUES ESPÈCES PHARES DU MARAIS

135 espèces végétales, 79 espèces animales recensées parmi elles :



Polypode commun (*Polypodium vulgare*) : fougère rare à l'échelle régionale. Il s'observe tout au long de l'année.



Iris des marais (*Iris pseudacorus*) : il apprécie les eaux peu profondes et les endroits marécageux. Il fleurit de juin à août.



Vertigo de Des Moulins (*Vertigo moulinsiana*) : petit escargot de 3 mm de haut caractéristique des milieux humides. Protégé au niveau européen, on le retrouve sur les tiges des plantes des marais.



Chabot commun (*Cottus gobio*) : il affectionne les eaux fraîches, turbulentes et bien oxygénées, à fond sableux ou graveleux. Plusieurs individus ont été découverts dans le ruisseau Sainte-Bertille. La présence de cette espèce est un signe d'une bonne qualité des eaux.

LA GESTION

Lieu paisible et foisonnant d'une vie insoupçonnée, le marais de Marœuil est un site qu'il faut protéger. Pour ce faire, le Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais, gestionnaire, et la commune de Marœuil, propriétaire du site, ont signé, en 2009, une convention de gestion. Elle a pour but la protection et la conservation du site et des espèces qui y habitent.

Le Conservatoire assure la réalisation et le suivi écologique des travaux de restauration et d'entretien du marais. Un plan de gestion permet d'organiser l'ensemble du travail.

La gestion conservatoire passe par :

- la restauration et la conservation d'habitats de zones humides alluviales et des espèces associées ;
- la poursuite de l'amélioration des connaissances sur l'ensemble du marais ;
- l'appropriation du marais comme un espace vivant et attractif par les usagers et les habitants ;
- la conversion des peupleraies en boisements alluviaux naturels et en prairies ;
- la restauration et la gestion conservatoire des milieux actuellement ouverts ;
- la diversification des habitats aquatiques ;
- la lutte contre les espèces végétales invasives.



La pose de clôtures par l'association d'insertion REGAIN



Opération de débroussaillage



Creusement de mares



Pose de 4 panneaux pédagogiques

QUI SOMMES-NOUS ?

Le **Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais** est une association à but non lucratif, créée en 1994 à l'initiative d'associations fondatrices :

**Intervention
sur 101 sites
en région, soit
3354 ha**

Le Conservatoire d'espaces naturels agit, en partenariat avec les acteurs locaux, les collectivités, les administrations et les associations pour préserver et promouvoir le patrimoine naturel régional. En avril 2013, il intervient sur 101 sites dans le Nord - Pas-de-Calais (coteaux calcaires, zones humides, bois, landes, sites géologiques, gîtes à chauves-souris...). Parmi ceux-ci, 77 bénéficient d'une maîtrise foncière ou d'usage pour une surface de 1741 hectares. Ces espaces naturels recèlent une extraordinaire biodiversité : plus de la moitié des espèces connues de la faune et de la flore régionales y est sauvegardée. Pour assurer la protection pérenne de ces espaces, le Conservatoire d'espaces naturels les acquiert ou passe des conventions pluriannuelles avec leurs propriétaires.

QUATRE MISSIONS

Connaître, protéger, gérer et valoriser sont les quatre grandes missions mises en oeuvre :

CONNAÎTRE

Grâce à des expertises scientifiques, améliorer la connaissance de notre environnement régional ;

PROTÉGER

Recenser et préserver les espaces naturels, assurer la pérennité de leur vocation et mettre en oeuvre un plan de gestion ;

GÉRER

Restaurer et entretenir les sites naturels dans un état optimal pour la préservation de la biodiversité, de la géodiversité et des paysages ;

VALORISER

Amener tous les publics à prendre conscience de la valeur patrimoniale des sites, de leur richesse et de la nécessité de les conserver aujourd'hui pour les générations futures.

OBJECTIVITÉ, RIGUEUR, RÉACTIVITÉ

Pour mener à bien sa mission d'intérêt général, le Conservatoire d'espaces naturels a su s'entourer de près d'une trentaine de salariés au niveau de formation et d'expérience adapté à la mise en oeuvre de chacune des étapes de la préservation des espaces naturels. L'association est animée par un Conseil d'administration qui rassemble des spécialistes de la nature et de l'environnement et s'appuie sur un réseau de bénévoles actifs. Ses interventions sont placées sous l'égide d'un Conseil scientifique et technique composé d'experts en sciences écologiques. Trois principes animent les actions menées par le Conservatoire : la qualité, le partenariat et la citoyenneté.

Devenez citoyen de la nature en adhérant au Conservatoire et participez à la préservation de votre marais !

LE CONSERVATOIRE EN CHIFFRES



- Intervention sur 77 sites représentant une surface de 1741 hectares par maîtrise foncière ou d'usage ;
- une réserve naturelle nationale ;
- 17 sites classés réserves naturelles régionales ;
- 10 projets de classement en RNR en cours ;
- 539 adhérents / sympathisants.

**10 € = 10m²
protégés**

CONTACT

**Conservatoire d'espaces naturels
du Nord et du Pas-de-Calais**

152 boulevard de Paris - 62190 Lillers
Tél : 03 21 54 75 00 - Fax : 03 21 54 56 07
mail : contact@cen-npdc.org
www.cen-npdc.org

